

Rapport annuel du Conseil d'établissement 2015-2016

Mot du président

En mon nom et au nom des membres du conseil d'établissement, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'année scolaire 2015-2016.

Ce rapport a pour objectif de rendre publique, les orientations qui ont été discutées et les décisions qui ont été prises au cours de la dernière année.

Voici, en quelques pages, la liste des membres, des activités et des décisions prises au cours de l'année dernière.

Composition du Conseil d'établissement 2015-2016 :

Robert Généreux, Président
Entreprise – Uniroc Inc.

Stéphanie Campeau
CSSS - Agente de gestion du
personnel

Johanne Dumouchel
Carrefour jeunesse emploi (CJE)
d'Argenteuil

Benoit Gravel
MRC Argenteuil - Coordonnateur aux
transports et à la planification
stratégique

Marie-Hélène Hynes
Tech en organisation
scolaire

Sébastien St-Amour
Conseiller pédagogique

Marie-Soleil Duquette
Étudiant en APES

Marc-André Lachaine
Directeur du centre

Calendrier de rencontres en 2015-2016 et faits saillants:

Le conseil a tenu cinq rencontres en 2015-2016. Lors de ces rencontres, il s'est acquitté des responsabilités qui sont en lien avec les fonctions et les pouvoirs que la loi lui confère.

28 septembre 2015 :

- Adoption de l'horaire des séances régulières du CE pour 2015-2016
- Adoption des règles de régie interne 2014-2015
- Adoption du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence 2015-2016
- Suivi du plan de réussite 2013-2016

7 décembre 2015 :

- Approbation de la convention de gestion 2015-2016
- Signature de la reddition de compte de la convention de gestion 2014-2015
- Adoption du calendrier scolaire de Performance Plus 2016-2017

18 janvier 2016 :

- Envoi d'une lettre d'appui adressée à la commission scolaire dans le changement des règles de qualification et d'accès au marché du travail imposée par l'OIIAQ aux étudiants de SASI.

4 avril 2016 :

- Approbation des frais exigés aux élèves pour 2016-2017
- Approbation du nouvel horaire des cours pour le centre

30 mai 2016 :

- Adoption du code de vie 2016-2017
- Adoption du budget initial 2016-2017
- Adoption du rapport annuel des incidents liés à l'intimidation et à la violence 2015-2016

Réalisations :

- a) En janvier 2016, les membres du conseil d'établissement prennent position et informent les commissaires, d'une situation qui empêchait, à court terme, tous les nouveaux diplômés d'avoir accès au marché du travail. Les membres donnent ainsi un appui à la direction et par le fait même, aux élèves finissants du centre pour sensibiliser l'OIIAQ à l'impact que cause l'obligation pour les élèves de réussir un examen de l'ordre afin d'obtenir une autorisation de pratique sans que la procédure pour obtenir un permis temporaire soit établie.
- b) En mai 2016, le conseil approuve le code vie renouvelé pour 2015-2016. Les membres du conseil reconnaissent que les nouvelles approches en matière d'encadrement et d'interventions mise en œuvre au centre s'adapte bien à la nouvelle réalité des caractéristiques des jeunes. Ils appuient l'équipe dans la poursuite du développement de cette approche de gestion de classe et d'encadrement des élèves.

- c) En mai 2016, Les membres du Conseil d'établissement participent à la réflexion sur les stratégies utilisées par l'équipe pour s'assurer que le milieu soit exempt d'intimidation et de violence. Ils adoptent le rapport annuel du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.
- d) En mai, 2016, les membres du conseil, participent à la réflexion sur les changements de contexte dans lequel le centre évolue en vue de l'ébauche du nouveau plan de réussite pour les années scolaires de 2016 à 2019.

Performance Plus en chiffres :

- a. **8 programmes** offerts.
- b. **680 élèves ont suivi une formation** dont **une centaine d'élèves de moins de 20 ans** au Centre de formation professionnelle Performance Plus.
- c. **390 nouveaux élèves – 70 nouveaux élèves** admis avaient moins de 20 ans.
- d. Équivalent de **425 Étudiants Temps Plein** pour la déclaration des sanctions au MELS.
- e. **261 diplômés** dans les 8 programmes.
- f. Stages en santé : **Plus de 220 de placements.**
- g. Poursuite de l'AEP en service de garde **1 cohorte en ligne**. Au total, il y a eu **11 diplômés** dans cette formation.

Budget du C. É. :

- a. Le budget de fonctionnement pour 2015-2016 était de **500\$**.
- b. Somme des dépenses pour cette année scolaire a été de **199\$**.
- c. Solde au 30 juin 2016 : **301\$**
- d. Pour 2016-2017 le budget du Centre sera de **500\$**.

Conclusion :

Ceci est le dernier rapport que je ferai en tant que président du conseil d'établissement du centre de formation professionnelle Performance Plus. Depuis la création du conseil d'établissement soit depuis 18 ans, j'ai agi à titre de président et j'ai toujours eu le souci que les décisions du C.E. soient prises en fonction de répondre aux besoins de formations des jeunes. Dans les années de grands défis et de transformation du centre, tous les membres du conseil ont toujours partagé leur point de vue et participé aux décisions et ce, afin de répondre aux différents contextes dans lequel le centre a évolué.

Pour terminer, je garderai le souvenir de rencontres très agréables et je tiens à remercier sincèrement la direction, le personnel, les étudiants ainsi que tous les membres des conseils d'établissements pour toutes ces années consacrées à participer à la construction de l'avenir de nos jeunes.

Robert Généreux,
Président du Conseil d'établissement
Centre de formation professionnelle Performance Plus.